



Dossier accident y a 26 ans

Par **auroreeeeeee**, le **29/10/2014** à **11:14**

Bonjour je vous écris car mon ami a eut un accident de la route a l age de 8 ans donc y a 26 ans il a un handicap a une jambe il boite et de ce faites pour le travail il fatigue beaucoup et sa chaussure lui fait 2 mois avant de passer a la poubelle .. Son accident est neurologique c etait sa tête qui a tapé il a fait du comas.. Plus le temps passe il a des douleurs dans le membre inferieur et aux hanches etc .. Il demande une invalidité mais les médecins font pas grand chose a part lui rallonger ses arrêt de travail pour se faire reconnaître il doit faire ressortir son dossier et le pénal mais comme y a 26 ans son avocate lui dit que le dossier existe plus comment peut il faire quel sont les recours aidez nous merci.

Par **moisse**, le **30/10/2014** à **09:57**

Bonjour, [citation] Il demande une invalidité mais les médecins font pas grand chose a part lui rallonger ses arrêt de travail [/citation] Il doit demander un dossier de reconnaissance auprès de la Maison du handicap de son département (ou MDPH). Des documents médicaux seront demandés, et le dossier passera en commission.